

**Procès-verbal de
l'assemblée Générale 2020
du CODEP 36 de la FFESSM
du 06 Février 2021**

Préambule :

Compte tenu des conditions sanitaires dans le pays l'assemblée générale électorale qui aurait dû se dérouler en octobre a été repoussée à maximum dans l'espoir de trouver des conditions permettant de se réunir en présentiel. Le 06 février a finalement été retenu en limitant l'AG au strict représentant des clubs et à quelques candidats.

L'AG a pu se tenir dans les locaux de la société MULTITEC à Eguzon qui mettait deux locaux à notre disposition, reliés par visio-conférence et permettant d'assurer les règles de distanciation sociales en vigueur.

De même l'AG a procédé au strict minimum, à savoir l'élection du comité directeur pour l'olympiade 2021-2024 et celle du président. L'élection du bureau était quant à elle reportée d'un commun accord au mercredi 10 en visio-conférence.

Clubs présents :

Club	Représentant	Fonction	Voix
C.A.Issoudun	Olivier BAILLY	Président	3
C.S. Châteauroux	Thierry NONCLERCQ	Président	4
C.S. Chatillon	Jean-Pierre CHATAIGNER	Président	2
U.S. Argenton	Sébastien ROGALA	Président	3
C.P. Le Blanc	Bastien LACQUEMENT	Président	2
B.P. Issoudun	Maurice GORET	Vice-Président	2

Avant le démarrage de l'AG, Maurice GORET, vice-président de BPI présente le mandat délivré par la présidente du club, Catherine CHERET.

Sont également présents :

- Gille NEMPONT (président CODEP36)
- Pierre LUNEAU (secrétaire CODEP36)
- Jef. ROSIER (Châteauroux)
- Simon COLLIN (Châteauroux)

Et en Visio conférence :

- Damien GOULET (trésorier CODEP36)

La présidence de l'assemblée est tenue par le président sortant Gilles NEMPONT et ouvre l'assemblée générale après avoir souhaité la bienvenue aux clubs et personnes présentes.

Début de séance : 10h10

1) CR de la dernière réunion

Gilles NEMPONT lit le compte rendu de la dernière réunion du CODEP.
Le CR est approuvé après quelques légères modifications.

2) Election du nouveau comité directeur

Gilles propose ensuite de passer aux votes et présente la liste des candidats. Il y en a 12 pour 14 postes à pourvoir. Toutes les candidatures ont été validées par leur président de club respectif. Un 15ème poste est réservé aux SCA, Le CODEP n'ayant pas de SCA ce siège restera vacant.

Il y a 6 clubs pour un nombre total de voix de **16**. La majorité absolue est donc de **9** voix.
Le vote se fait à bulletin secret. Le résultat est le suivant

liste des candidats		Club	nb de voix obtenu
Olivier	Bailly	C.A. Issoudun	16
JP	Chataigner	C.S. Chatillon	16
Catherine	Chéret	B.P. Issoudun	16
Pascal	Chéret	B.P. Issoudun	16
Didier	Ciret	C.P. Le Blanc	16
Simon	Collin	C.S. Châteauroux	16
Mathieu	Favrelière	C.S. Chatillon	16
Maurice	Goret	B.P. Issoudun	16
Patrick	Hochard	U.S. Argenton	16
Thierry	Nonclercq	C.S. Châteauroux	16
Sébastien	Rogala	U.S. Argenton	16
Jeff	Rosier	C.S. Châteauroux	16

Les 12 candidats sont élus. Deux postes restent vacants en plus du poste réservé.

3) Election du nouveau président

Les 7 membres du nouveau comité directeur se réunissent et propose à l'AG :

- Maurice GORET comme nouveau président. Approuvé par l'AG à l'unanimité.
- La constitution du bureau se fera le 10 février en visio-conférence en présence de l'ensemble des membres du nouveau comité directeur (voir annexe)

Gilles NEMPONT clos l'assemblée générale à 11h30 et propose une légère collation dans le plus grand respect des règles de distanciations.

Maurice GORET



Sébastien ROGALA

